

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

6-4-	e réservé à l'autorité environnementale	PRODUCTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF
	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
BUTCH STREET, GOVERNMENT OF THE STREET,	1. Intitulé du projet	
Extension du parking	sublic - Aéroport de	laen laspiquet
2. Identification du (ou	des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	SAS Aéroport Caen-L	Tormandie
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	SAS Aéroport Caen-L M. Michel Collin	
RCS / SIRET 15/3/8/1/16/5/13/5	8 000/10 Forme juridique	SAS
Joignez à	votre demande l'annexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau di dime	ensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous catégorie (Pré	Caractéristiques du projet au regard de éciser les éventuelles rubriques issues d'a	s seuils et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41 a		
4.	Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formulaire	THE RESIDENCE OF THE PROPERTY	y formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels	travaux de démolition	
	un du verking p	ublic de surface de 3900 m²

4.2 Objectifs du proje

Améliarer les capacités d'accueil des clients de l'acroport. le parking actuel offre des capacités limitées de stationnement obligeant les usagers à se stationner sur les accotenents on dons les espaces verts de la plateforme aéropahunies

le projet par sur une enprise le 3900 me et congrennent les terrasserents sur 50 cm mager de terrain naturel, le pase d'em geotextile, un empreiment sur socien d'épais la réalisation l'un emobre dost à 120 kg/m². le parking sera bordure par un bordure en béton les eaux de recessellements seront collectées vous cene noue d'infiltre hou per phraique. les exéculerts de délatais sont stockés sur la platéfame existantes.

n'ent du passing de 208 places. Le capacité bobele de shabronnement sera de 440 places dont 10 PMR.

La décision de l'autorité environneme	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera- ntale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisc Le décret n° 2011-2011	ation(s).
Grande	ojet et superficie globale de l'opération - préciser le eurs caractéristiques eur profit ci fornt oom² de parking	es unités de mesure utilisées Valeur(s)
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation Aeroport de (aer- Carpique t Route de Caremont 14650 Carpique t	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Long °	8·35"1 Lat0°45'80"44
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	projet et	Oui Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	0	Þ	
En zone de montagne ?			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		Ø	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		Þ	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	Ø		
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	0	Þ	

	Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
	Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×	
	Dans un site ou sur des sols pollués ?		Ø	
	Dans une zone de répartition des eaux ?		Ø	
	Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		Ø	
TOTAL PROPERTY AND AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IN COLUMN TO THE PERSON NAMED I	Dans un site inscrit ?			
	Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
	D'un site Natura 2000 ?		P	
	D'un site classé ?		Ó	

disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements d'eau? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines? l'excédent de matériaux est écoloré à 7600 m³. Ces matériaux cont être stockés sur le sik afin de remplayer des zones présentant des défigites de matériaux et faire des morlors hanteur 1 m Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?			
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		Ø	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	0		
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	_	ø	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	0		
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	0	Ø	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	_ _		

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		N N	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	0	Ø	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	0		
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	0	Þ	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		Þ	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		Þ	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?			

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	ø	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	Þ	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non Si oui, décriv		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	/		
	Non Si oui, décri		t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

né	Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre e annexe traitant de ces éléments) :
Au	7. Auto-évaluation (facultatif) regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation
en l	vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Nous estimens qu'il n'est pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'use étude d'impact. En effet l'estension du parking ele socrat parte sur une surface faible au regard de la surface socrat parte sur une surface faible au regard de la surface le plateforme aéroportuaire de 719 ha. De plues, le site e se situe par dans une son particulièrement sensible
	8. Annexes
8.	1 Annexes obligatoires Objet
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Inon publié;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
_	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le
_	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des

	Objet	
	9. Engagement et signature	
certifie sur l'honneur l'e	9. Engagement et signature xactitude des renseignements ci-dessus	
certifie sur l'honneur l'e		